



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 6 DU SAMEDI 22/09/2018

Réunion du 17 septembre 2018

- Désignations : Yann Dussud : 07 88 36 77 09

Indisponibilités

Gezgin Metehan : du 15 au 25 octobre

Dussud Léo : les 13 et 14 octobre

Savset Sefer : les 22 et 23 septembre

Courrier reçu

Prunet Gaspard : nouveau numéro de téléphone = 06 22 97 61 65

Modifications de désignation

U15 D2 :

Dimanche 23 septembre à 10h :

- Commelle 1 - Mably 1 : X à la place de Can Halil
- Riorges 1 - Le Coteau 2 : **Savset Sefer** à la place de Can Halil

Dimanche 30 septembre à 10h :

- Roanne Fc – Mably : X à la place de Dieux Jason

U15 D3 :

Dimanche 30 septembre à 10h :

- Ouches 1 – Roanne Parc 1 : **Dieux Jason** à la place de X

Modification de jour du match

U15 D2 :

- La rencontre n°20849544, programmée le 23/09/18, **Roannais Foot 42 (3) - Est Roannais 1**, est avancé au **mercredi 19 septembre, à 18h30**. L'arbitre, **M. Gezgin Metehan**, est prié d'en prendre bonne note.

Avis aux arbitres

Les arbitres suivants sont priés d'informer le secrétariat de leur disponibilité pour les jours d'arbitrage, pour une meilleure gestion des plannings :

- Marc Antoine Carvalho
- Tolga Yigiter

Rattrapage test « Taisa » des arbitres Seniors et Jeunes

Le **dimanche 11 novembre**, aura lieu à **Riorges** (stade Gallieni), le rattrapage pour les arbitres Seniors et Jeunes qui ont échoué le test « **Taisa** », le 8 septembre, et pour les arbitres excusés.

Présence obligatoire. Horaire en matinée à préciser.

Infos aux arbitres

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.
- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).
- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.
- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).
- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.